

LES SOLDES



LES TRUCS ET ASTUCES DE PREMIERE IMPRESSION

Les soldes,
période bénie des fashionistas
et des accros aux bons plans.

Myriam Hoffmann



Date : 28 juillet 2016

Deux fois pas an, les enseignes bradent leurs prix pour notre plus grand bonheur. Pourtant, les soldes sont bien souvent synonymes de stress, et au final, pas toujours de bonnes affaires ! Pour éviter l'énerverment, la cohue dans les magasins et les fausses ristournes, voici quelques astuces pour réussir les soldes en beauté !

Liste d'achat

Dresser une liste de ce qu'on veut acheter pour éviter de se lancer les yeux fermés, en faisant du repérage si on a le temps. Quand on ignore ce dont on a besoin, le risque est de ne pas parvenir à se maîtriser devant une jolie pièce qui est inutile dans l'immédiat et qui n'ira peut-être pas. Plutôt que d'encombrer la barre de favoris de son navigateur avec ce qu'on a préparé, pourquoi ne pas créer un tableau de soldes sur Pinterest ? Investir dans des pièces coûteuses, comme les manteaux, les chaussures ou la maroquinerie.

Le repérage

Repérer d'abord les boutiques dans lesquelles aller. C'est la première chose à faire une semaine avant le jour J. Toujours essayer le vêtement, même si vous pensez que c'est votre taille et ne pas hésiter à essayer plusieurs tailles et coloris afin de ne pas faire d'erreur le grand jour si vous ne retrouvez plus votre article. N'achetez rien qui ne tombe de façon impeccable - si une retouche est nécessaire, évaluer sa réussite et son coût. Cela pourrait faire basculer le prix avantageux des soldes... Le repérage en boutique est important pour avoir une meilleure visibilité sur les collections, le tout l'esprit serein. On peut ainsi choisir correctement les belles pièces qui seront sûrement soldées, et donc éviter les mauvaises affaires dans l'empressement.

Il est possible, à l'occasion de vos repérages, de sympathiser avec le vendeur ou le responsable de la boutique pour essayer de savoir quelles pièces seront soldées et plus particulièrement celles que l'on aura repérées. Il vaut mieux sympathiser un minimum avant pour ne pas passer pour un radin. L'autre avantage est de pouvoir glaner des réservations pour les ventes privées organisées peu de temps avant les soldes, c'est d'ailleurs à cette occasion que les meilleures pièces partent.

S'abonner aux newsletters des marques : elles font en général des présoldes quelques jours avant le jour J.

Etablir un budget

Il est important de se fixer un budget à ne pas dépasser en fonction de la pièce que vous avez repérée. Ne pas oublier que les soldes sont l'occasion de se faire plaisir. Pas la peine de vous ruer dans les magasins pour sombrer dans l'achat compulsif. Prendre du liquide et laisser ses cartes de crédit à la maison évite de faire des folies sur un simple coup de tête.

Attention : ne pas acheter de choses que vous n'auriez pas achetées en temps normal : même réduite de 70% une pièce en solde que vous ne porterez pas demeure un mauvais achat ! Ne regardez pas les prix affichés en gros, cherchez les vêtements de votre liste.

Avant de dégainer votre carte crédit, assurez-vous (comme toute dépense vestimentaire) d'avoir différencié l'envie du besoin...

La veille des soldes

Les magasins (les grands surtout) réalisent souvent leur mise en place la veille des soldes et les prix sont déjà réduits. Ils sont obligés de vendre leurs articles au prix inscrit sur l'étiquette. Il ne faut donc pas hésiter à jeter un oeil dans votre boutique phare pour voir si les prix cassés sont affichés avant l'heure. Cela est rare, les vendeurs essaient de ne pas commettre l'erreur, mais quand cela arrive, c'est tant mieux pour nous !



Têtes de gondoles

Les affronter sens dessus dessous, car c'est souvent au fond que se cachent les plus beaux trésors. Pas d'euphorie, on reste calme...

Quand faire les soldes ?

Les meilleures affaires se font essentiellement au début des soldes. Toutes les pièces et toutes les tailles y sont présentes. L'idéal est de venir dès l'ouverture (beaucoup de magasins ouvrent plus tôt le 1^e jour, souvent à 9h) ou de profiter de certaines nocturnes. Côté remises, elles sont très intéressantes dès le départ car les enseignes se préparent aussi à déstocker leurs magasins pour laisser la place à la nouvelle collection. Surtout, il ne faut pas hésiter à revenir régulièrement, car des pièces sont réinjectées tous les jours.

L'astuce est aussi de jeter un oeil la dernière semaine des soldes. S'il ne reste plus grand chose des pièces phares, c'est quand même le moyen de trouver des basiques (t-shirts, sous-vêtements...) à des prix totalement cassés !

Le jour J, afin d'optimiser son temps et d'éviter d'interminables attentes en cabine, enfiler la tenue de combat : ouste les chemises à boutons, opter pour le legging et le pull moulant. Cela permet d'essayer jupes et robes sans se dévêtir, le legging donnant l'impression d'être un collant. Rajouter des chaussures facilement retirables et un sac bandoulière avec le strict nécessaire dedans.

Les meilleures affaires

Les meilleures affaires sont véritablement les grosses pièces. Manteaux, chaussures, ensembles... C'est l'occasion de s'offrir des pièces coup de coeur, vues dans la presse féminine, et qui pourraient être alors plus abordables.

Une deuxième démarche est une remise supplémentaire sur une pièce qui ne trouve pas son acheteur et finit par gêner le vendeur. Demander cette remise nécessite quelques critères: cela se fait les derniers jours, et dans les petites boutiques. Elle demande également de connaître un minimum le personnel. Il y a ainsi plus de chance d'économiser en effectuant cette démarche sur un vêtement important dont le prix est élevé

Le choix Internet

Si on n'a pas le temps d'aller faire les boutiques, penser à Internet. Aujourd'hui, beaucoup de marques possèdent leur site de commerce en ligne ou e-boutique.

Ultra pratique, il est possible de choisir son coup de coeur dans le calme et la sérénité. Attention, afin d'éviter les bugs ou sites lents, penser à se connecter à des heures de basse affluence ! Entre midi et deux par exemple. A savoir : s'inscrire sur ces sites avant le début des soldes afin de gagner du temps pendant ses achats. Il faut parfois être réactive sur la toile ! De plus, les membres ont accès à des ventes privées : les prix sont encore plus bas.

Attention : faire les soldes ne veut pas dire acheter n'importe quoi ! Beaucoup de magasins ne font ni d'échange ni de remboursement sur les articles soldés (sauf les grandes chaînes en général). Prendre donc quand même le temps d'essayer - ce serait ridicule de se retrouver avec une robe XXL transformée en pyjama...

« Ni repris ni échangé », cette mention souvent affichée dans les boutiques en période de soldes ne peut s'appliquer sur tout produit présentant un défaut ou une contrefaçon. Si on achète un article abîmé, on peut toujours le rapporter au point de vente et se faire rembourser, c'est tout à fait légal. Il en va de même pour tout achat effectué sur Internet. On peut le renvoyer sous une période de 7 jours s'il ne vous convient pas.



Ventes privées, soldes presse, soldes... Comment s'y retrouver ? Voici les petits secrets des grandes affaires.

La loi et les soldes

En Suisse, généralement, la première période de soldes commence après Noël, mais beaucoup de magasins débutent leurs démarques à la mi-décembre et les prolongent jusqu'au début février. A part les soldes de printemps ou de rentrée, de plus en plus courantes, la deuxième grande période stratégique, c'est en été, de juin à fin juillet.

En France, les soldes sont réglées selon la loi du 5 juillet 1996 pour éviter les abus. Les dates sont fixées par la Chambre de Commerce et de l'Industrie et par la Chambre des métiers.

La durée des soldes est décidée par les commerçants qui peut faire moins de six semaines. Un commerçant peut légalement pratiquer des réductions seulement pendant un mois s'il le désire.

Les périodes de soldes

Les soldes permettent aux consommateurs d'acheter les pièces de la collection qui se termine à prix réduits. Pour les commerçants, c'est l'occasion d'écouler leurs stocks afin de pouvoir afficher la prochaine collection. Les périodes de soldes sont définies par la loi et commencent généralement un mercredi pour prendre fin un samedi, un mois et deux semaines plus tard.

Les soldes d'hiver qui commencent toujours après la période des fêtes de Noël, début janvier.

Les soldes d'été commencent quant à elles à la fin du mois de juin ou début juillet. Selon les régions, les soldes peuvent commencer plus tard mais leur durée est toujours fixée à six semaines maximum.

Tous les commerçants ne pratiquent pas plusieurs démarques. Se renseigner, car si ce n'est pas le cas, ne pas hésiter à acheter une pièce qui plait la première semaine de soldes.

Il en va de même pour le réassort, le réapprovisionnement du stock : il est préférable de se renseigner auprès du responsable de la boutique pour connaître leur politique en matière de soldes.

Les soldes privées

Les soldes privées sont des opérations pratiquées de plus en plus par les marques. Ainsi, plusieurs semaines avant la période légale des soldes, les enseignes envoient des invitations personnelles à leurs clients « privilégiés », c'est-à-dire les clients inscrits dans leurs listings de fidélité. Ils peuvent ainsi profiter de réductions avant les soldes. Ce type d'opération est illégal, mais profite autant au client qu'au commerçant. Attention, les réductions sont en général plus basses, ne dépassent jamais les 40% et ne sont pas appliquées à l'ensemble de la collection.

Les stocks

Les stocks ou destocks permettent aux marques d'écouler leurs stocks d'invendus des collections précédentes. C'est souvent l'occasion de retrouver des pièces que l'on n'a pas pu trouver en magasin à prix vraiment cassés. La plupart du temps, les étiquettes sont coupées pour que la marque n'apparaisse plus. Les adresses de ces cavernes d'Ali Baba s'échangent entre copines pour un shopping à petit prix toute l'année !

Les réductions : elles doivent être affichées obligatoirement sur les vêtements ainsi que le prix original.

Bonne chance et surtout... bonnes soldes...